

2019

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

Hautes-Alpes



SOMMAIRE

ÉDITO	01
TERRITOIRE	02
LES ACTIONS	04
BÉNÉVOLAT	05
RESSOURCES HUMAINES	05
RESSOURCES FINANCIÈRES	06
PARTENARIATS	07
PROJET SENACS ET COORDONNÉES	08
FICHE NATIONALE	09

L'animation de la vie sociale trouve son origine à la fin du 19e siècle. Marqués par les grandes mutations et les politiques de reconstruction de l'après-guerre, les centres sociaux connaissent un véritable essor dans les années 60.

Sur délégation de l'Etat, dans les années 70, la Caisse nationale des allocations familiales et les Caisses d'allocations familiales deviennent des acteurs centraux par la responsabilité qui leur est confiée en matière d'agrément. Elles s'engagent pour accompagner les partenaires et soutenir financièrement les équipements. La démarche de projet (diagnostic, plan d'action, évaluation) est inscrite dans le mode de fonctionnement des centres sociaux, par une nouvelle procédure d'agrément en 1984.

L'animation de la vie sociale apparaît comme un enjeu fort dans les Hautes-Alpes où la géographie peut induire l'isolement des personnes. C'est pourquoi, au travers du Schéma Départemental 2017-2021 des Services aux Familles (SDSF) des Hautes-Alpes et du Schéma Départemental Unique des Solidarités (SDUS), les institutions signataires se rejoignent sur l'utilité sociale forte des structures d'animation de la vie sociale. Elles souhaitent construire ensemble une politique globale d'animation de la vie sociale par une observation, une réflexion et une action concertées. Dans ce cadre, les centres sociaux des Hautes-Alpes se sont inscrits dans une démarche d'observation au travers du Système d'Échange National des Centres Sociaux (SENACS), animée au plan national par la CNAF et par la Fédération des centres sociaux de France et relayée, au plan départemental, par la CAF des Hautes-Alpes et par l'Union des centres sociaux des Hautes-Alpes.

Cette fonction d'observatoire permet d'explicitier l'action menée au quotidien par les centres sociaux. Elle facilite un travail d'anticipation et de prospective, pour accompagner au mieux le développement social des populations et des territoires.

Cette première édition a pour ambition de mieux faire connaître les centres sociaux sur le département, de valoriser leurs réalisations et leurs actions.

100% des centres sociaux des Hautes-Alpes (soit 9 structures) ont participé à l'enquête Senacs 2019 (données statistiques 2018).

La mobilisation de la Caisse d'Allocations Familiales, du Département, des collectivités locales, des centres sociaux et de l'Union des centres sociaux des Hautes-Alpes autour des schémas permettra, à terme, d'avoir une vision partagée de l'action des centres sociaux, à l'échelle du territoire.

Un grand merci à tous les partenaires pour leur engagement !

TERRITOIRE



44%

des centres sociaux sur un territoire à dominante urbaine
(4 sur 9)



56%

des centres sociaux sur un territoire à dominante rurale
(5 sur 9)

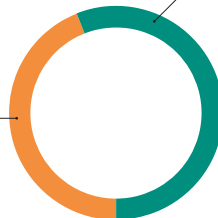


- 11% situés sur un quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) : (1 centre social)
- 33% situés sur un territoire de veille active : (3 sur 9)
- 56% situés sur une commune classée en zone de revitalisation rurale : (5 sur 9)

Type de gestion

100 %
Adhésion à la Fédération des centres sociaux

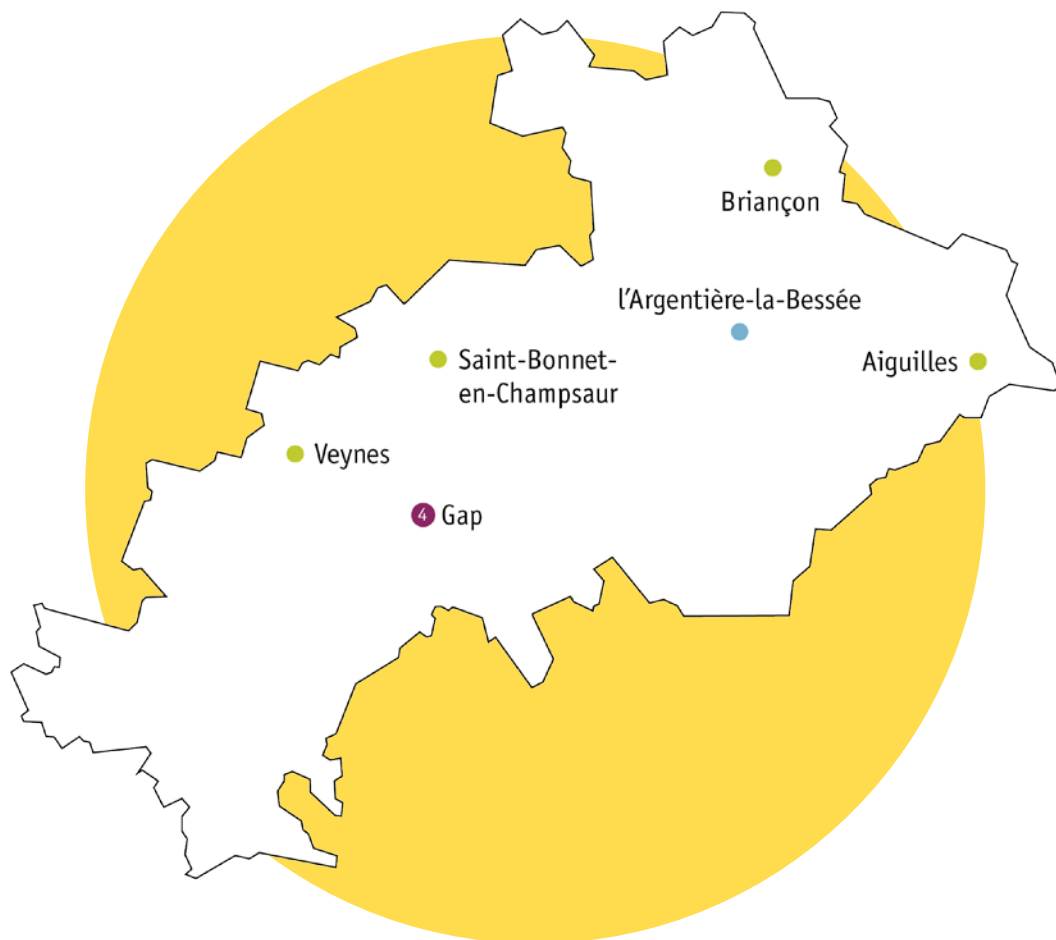
44%
Associative
(4/9)



56%
Publique :
(5 centres sociaux sur 9, dont 4 en gestion communale et 1 en gestion intercommunale)

LES CENTRES SOCIAUX EN UN COUP D'ŒIL

Les 9 centres sociaux sont répartis du nord au sud, touchant 10 cantons sur les 15 existants. Leur travail s'établit sur un territoire regroupant **74 communes** soit **94 243 habitants** (sur un total de 139 554 en 2012).



- Centres sociaux à gestion communale
- Centres sociaux à gestion intercommunale
- Centres sociaux à gestion associative

LES ACTIONS

Public concerné

0-3 ans

100% des centres sociaux

Exemple : Accueil des Assistant(e)s Maternel(le)s / Accueil parent-enfant / accueil du jeune enfant / Espace jeux
393 enfants

4-10 ans

100% des centres sociaux

Exemple : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) / Activités périscolaires / Accompagnement à la scolarité / Accueil parent-enfant / Séjours de vacances / Espace jeux
1 093 enfants

11-14 ans

89% des centres sociaux (8 sur 9)

Exemples : Animation de quartier et de rue / accompagnement à la participation d'événements sur le territoire / accompagnement pour des départs en vacances en autonomie ou avec encadrement / Prévention santé et conduites à risques / égalité et lutte contre les discriminations.
422 jeunes

15-17 ans

89% des centres sociaux (8 sur 9)

Exemples : aide à l'insertion professionnelle / accompagnement à la participation d'événements sur le territoire / accompagnement numérique / Prévention santé et conduites à risques / égalité et lutte contre les discriminations.
191 ados

18-25 ans

56% des centres sociaux (5 sur 9)

Exemples : cohésion sociale, citoyenneté et implication / études et formation / accès à l'emploi / logement / parentalité / temps libre / mobilité / accompagnement sociolinguistique / insertion professionnelle / lutte contre l'illettrisme
77 personnes

26-59 ans

78% des centres sociaux (7 sur 9)

Exemples : cohésion sociale, citoyenneté et implication / accès à l'emploi / logement / accès aux droits et à l'information / mobilité / prévention des conduites à risque / accompagnement sociolinguistique / insertion professionnelle.
1 547 personnes

+ de 60 ans

78% des centres sociaux (7 sur 9)

Exemples : Permanence des institutions, points relais / bornes interactives / action pour pallier les ruptures numériques / veille juridique / écrivain public /
2 174 personnes

Les centres sociaux des Hautes-Alpes s'adressent à toutes les tranches d'âges. Toutefois, ils vont s'attacher à développer les actions visant les pré-adolescents et adolescents dans les années à venir. En effet, le Schéma Départemental des Services aux Familles des Hautes-Alpes souligne l'enjeu fort de l'intégration et de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie.

BÉNÉVOLAT



248
bénévoles
d'activité
réguliers



175
bénévoles
d'activité
occasionnels



11 342
heures réalisées
par les bénévoles
d'activités
en 2018 soit
6,23 ETP



51
bénévoles
formés
en 2018

RESSOURCES HUMAINES

211 salariés ont travaillé
pour les centres sociaux
des Hautes-Alpes en 2018.

Ils représentent au total **60 ETP**
en contrats à durée indéterminée.

7,9 ETP relatifs aux emplois
FONJEP

Des écarts importants :

4 salariés ont suivi une **formation
qualifiante** y compris VAE

36 salariés ont suivi une **formation
non qualifiante**.



+ PETIT
14 salariés



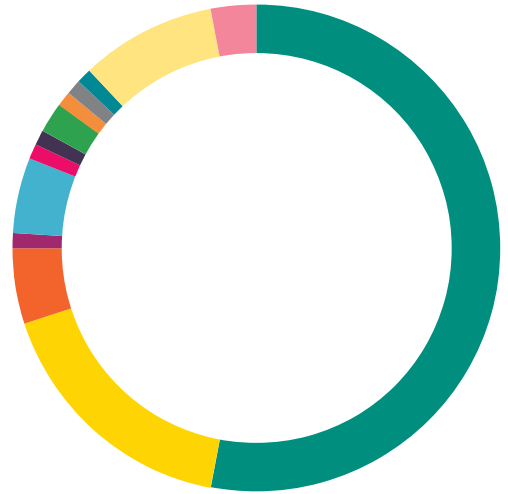
+ GRAND
52 salariés

Les centres sociaux des Hautes-Alpes rencontrent des difficultés à s'inscrire dans les dispositifs tels que les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation et l'accueil de stagiaires. Cela s'explique par le manque de moyens humains et de temps pour assurer l'accompagnement nécessaire.

RESSOURCES FINANCIÈRES



5 342 881 €
Montant total
des produits des
centres sociaux



54% 2 879 820 € : **aides des collectivités locales de référence**

Dont aide de la commune : 1 329 428 €

Dont contributions volontaires des communes : 257 956 €

Dont aide des EPCI : 886 084 €

Dont contributions volontaires des EPCI : 406 351 €

17,5% 938 924 € : **financements de la CAF**

- Dont PS CAF (AG, ACF, ALSH, CLAS, LAEP, etc.) et appels à projets nationaux : 896 437, 84 €

- Dont Fonds Publics et Territoires : 17 175 €

- Dont aides financières sur fonds propres (subventions de fonctionnement et autres, hors Fonds Publics et Territoire) : 17 107 €

- Dont REAAP : 8 204 €

5,8% 308 903 € : **Conseil Départemental**

5% 265 766 € : **État**

Dont aides à l'emploi et exonérations de charges de l'État : 59 466, 03 €

1% 53 119 € : **MSA**

0,9% 48 949 € : **Conseil Régional**

0,75% 40 000 € : **CARSAT**

2,1% 113 639 € : **Union Européenne**

0,09% 5 000 € : **Fondations**

0,2% 10 500 € : **Bailleurs Sociaux**

0,4% 22 599 € : **Autres financeurs**

- communes

- bailleurs sociaux

- Associations

8,7% 467 112 € : **Participation des usagers**

(cotisations + adhésions + vente de prestations)

Dont vente de prestations : 79 226, 90 €

3,5% 188 552 € : **Montant de tous les autres produits**

PARTENARIATS



- **Tous les centres sociaux du département ont un partenariat formalisé avec :**

- une commune et/ou un établissement public de coopération intercommunale (EPCI)
- la CAF
- la MSA
- le Conseil départemental des Hautes-Alpes

- **D'autres partenariats sont parfois formalisés entre les centres sociaux du département et :**

- L'Éducation Nationale
- La CARSAT
- L'ARS
- La région PACA
- L'Union Européenne
- Des acteurs associatifs
- Des acteurs de l'insertion professionnelle

- **Aucun centre social du département des Hautes-Alpes n'a de partenariat formalisé avec des acteurs privés ou des entreprises.**

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :
www.senacs.fr

COORDONNÉES

CAF DES HAUTES-ALPES

10 Boulevard Georges Pompidou
05000 GAP

UNION DES CENTRES SOCIAUX DES HAUTES-ALPES

35 Rue Pasteur
05100 BRIANÇON

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE 2019 DONNÉES 2018

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE À L'ENSEMBLE DES ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

CENTRES SOCIAUX

2 283

Centres sociaux agréés CAF

2 200

Centres sollicités

2 015

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

78%

Centres sociaux en zone urbaine

22%

Centres sociaux en zone rurale

+ de 61 000

Salariés

+ de 117 000

Bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de 42 000

Bénévoles dans les instances de gouvernance / pilotage

ESPACES DE VIE SOCIALE

1 227

EVS agréés CAF

1 177

EVS sollicités

788

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

39%

EVS en zone urbaine

61%

EVS en zone rurale

+ de 3 400

Salariés représentant en moyenne **2 ETP par structure**

+ de 37 000

Bénévoles d'activité et de gouvernance confondus soit en moyenne **47 par EVS**

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

